










Commune d'Aclens

Pictogramme	Genre de déchets	Collecte	Définition	À ne pas déposer
	Ordures ménagères	Eco point Déchetterie	Déchets urbains combustibles non recyclables	Les matériaux recyclables
	Verre	Déchetterie	Le verre d'emballage, bouteilles, pots de confiture, ...	Porcelaine céramique, vitres, miroirs
	Papier et cartons	Déchetterie	Emballages en carton, journaux, revues, livres	Papier ménage, serviettes, emballage produits surgelés
	PET	Magasins Déchetterie	Bouteilles de boisson munie du logo	Tous les autres flaconnages
	Huiles	Déchetterie	Huile alimentaire	Huile minérale à ramener chez le garagiste
	Textiles et chaussures	Déchetterie	Vêtements, chaussures propres	Habits sales et déchirés vont dans le sac à ordures
	Alu et fer blanc	Déchetterie	Boîtes de conserve, cannettes, tubes alu, ...	Plastiques
	Capsules en alu	Déchetterie	Capsules type Nespresso	Tout autres capsules
	Piles	Magasins Déchetterie	Accumulateurs, piles et batteries	Signalez les accus abimés, risque d'incendie.
	Déchets de cuisine	Eco point Déchetterie	Reste de repas, marc de café	Sacs plastique
	Appar. électriques et électroniques	Magasins Déchetterie	Tous les appareils électriques et électroniques et jouets	Retirez les piles

	Ampoules et tubes fluorescent	Magasins Déchetterie	Tubes fluorescent, ampoules à économie d'énergie, LED	Ampoules à incandescence (ordures ménagères)
	Encombrants	Déchetterie	Déchets trop grands pour un sac de 60 lt	Pneus, batteries, ...
	Inertes	Déchetterie	Verres plats, vaisselles, porcelaines, sable à chats, etc...	Enrobé bitumineux
	Flaconnages	Magasins Déchetterie	Bouteilles de lait, shampoing, lessive, etc...	Autres plastiques (ordures ménagères)
	Médicaments	Pharmacies		
	Bois	Déchetterie	Meubles, palettes, etc...	Les meubles doivent être démontés, ou cassés.
	Déchets de jardin	Déchetterie	Branchage, taille de haie, pelouse, etc...	Pas de souche d'arbre

Déchets à mettre dans le sac taxé :

- Les berlingots (lait, jus de fruits, etc...) en carton plastifié
- Les emballages en plastique de viande, légumes, etc...
- Les papiers et cartons sales, mouchoirs, papier ménage, carton à pizza, etc...
- Les couches culottes, cotons tiges, tampons et autres produits d'hygiène.
- Les textiles hors d'usage ou souillés (peinture, cirage), chaussures comprises
- Les sacs d'aspirateur.
- Les déchets composés de matières diverses indissociables tels que les emballages de bonbons, chips, etc...
- Les éléments en caoutchouc tels que tuyaux, élastiques, etc...
- Et tout autres objets ne pouvant être recyclés et rentrant dans un sac de 60 litres.